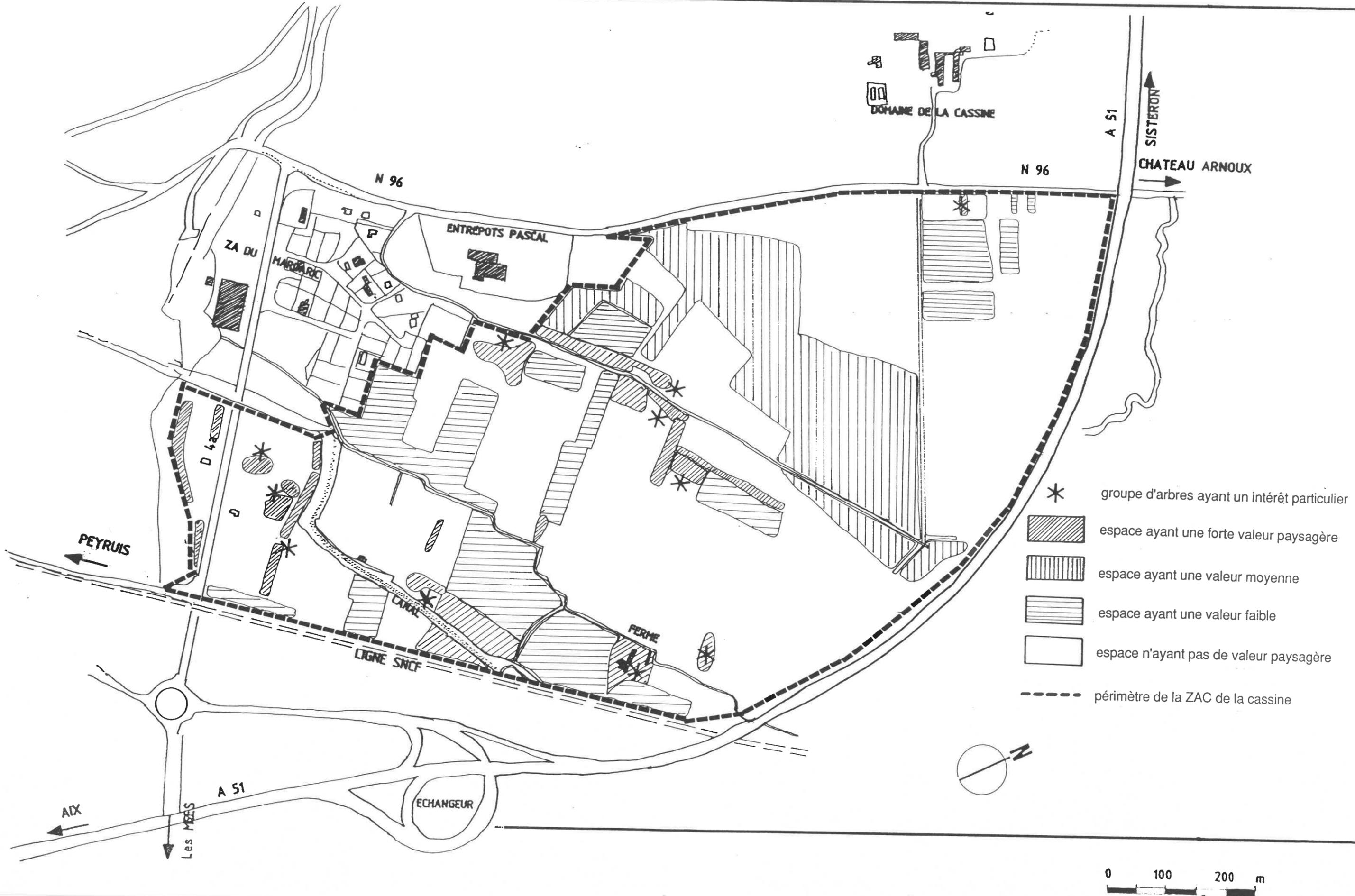


hiérarchie des espaces paysagers



IV. ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

IV.1. DEMOGRAPHIE : une population vieillissante malgré une forte attractivité

Les communes du carrefour Durance-Bléone connaissent un dynamisme démographique supérieur à celui du département. La progression annuelle de la population sur le carrefour est de 4,94% de 1982 à 1990, pour 1,19% pour le département sur la même période.

Population sans double compte

	Taux de variation annuel %					
	1975	1982	1990	68-75	75-82	82-90
Château Arnoux	6.240	5.576	5.109	-0,65	- 1,59	-1,09
Montfort	240	259	382	+7,81	+1,09	+4,97
Peyruis	1.627	1.699	2.063	+0,15	+0,62	+2,29
Les Mées	2.128	2.275	2.601	+0,45	+0,95	+1,69
Malijai	1.419	1.578	1.703	+5,21	+1,52	+0,96
Volonne	1.253	1.309	1.387	+2,29	+0,62	+0,73
L'escale	722	948	1.100	+3,45	+3,95	+1,88
TOTAL 04	112.178	119.068	130.883	+0,98	+0,85	+1,19
TOTAL CARREFOUR	13.629	13.644	14.318		+0,11	+4,94

Quatre communes sur sept possèdent un taux de croissance annuel supérieur à 1% :

- la commune de Montfort : + 4,97 %
- la commune de Peyruis : + 2,29 %
- la commune de l'Escale : + 1,88 %
- la commune des Mées : + 1,69 %

La proximité de l'échangeur A.51 a favorisé les échanges, mais la progression de la population provient également d'une politique de l'habitat active sur le carrefour à savoir :

le création de lotissements et la réalisation d'OPAH.

Le cas de Peyruis et de Montfort est flagrant de 1982 à 1990 leur croissance est très élevée.

Seule, la commune de Château Arnoux enregistre une régression dans sa croissance - 1,09% par an de 1982 à 1990

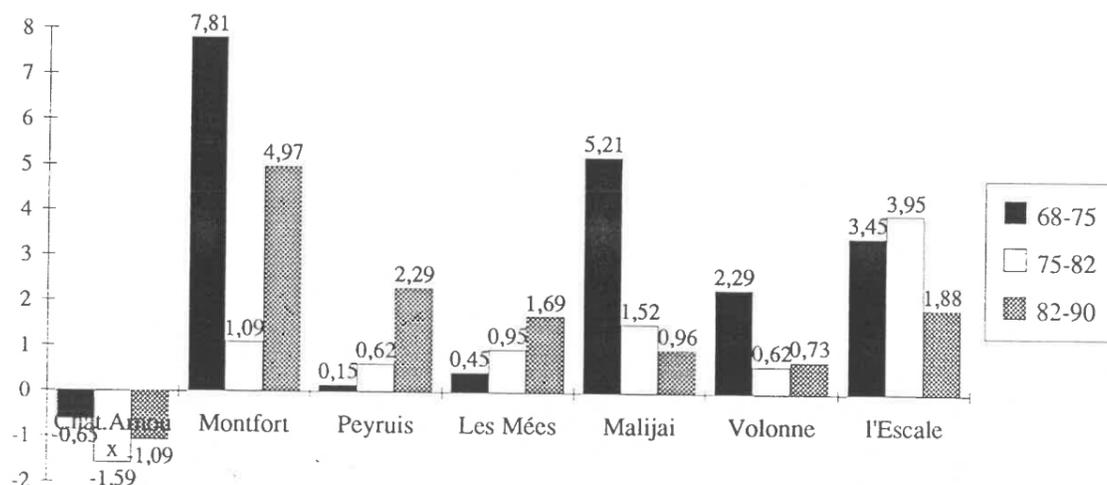
Ce phénomène semble diminuer par rapport aux recensements de 1975-1982 : -1,59% par an.

Solde migratoire

Le carrefour est un secteur très attractif. La forte croissance de population enregistrée sur le secteur provient pour l'essentiel d'un apport de population extérieure. En effet, le solde migratoire à l'échelle du carrefour enregistre une progression de 519 personnes entre 1982 et 1990 pour un solde naturel de 155 personnes sur la même période.

Les communes les plus attractives sont : Peyruis, les Mées, Montfort, Volonne, l'Escale.

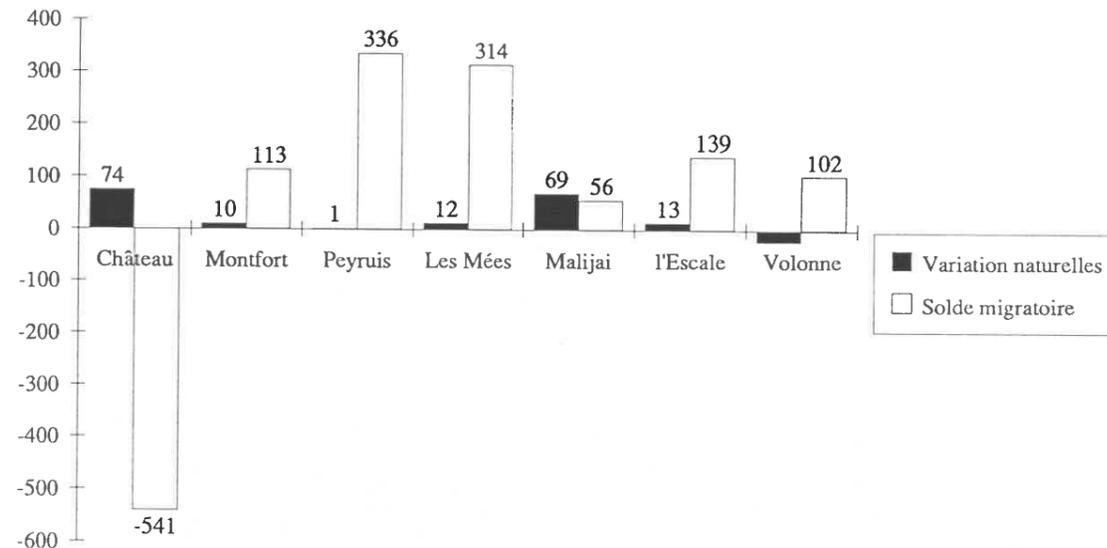
Taux de variation annuel en %



POPULATION

	Par rapport à la population totale de 1982					Taux de natalité pour 1000		Taux de mortalité pour 1000	
	Relative	Absolue	Naissanc	Décès	Solde migratoire	75-82	82-90	75-82	82-90
Chât. Arnoux	- 8,4	- 467	413	339	- 541	9,8	9,6	6,7	7,9
Montfort	+47,5	+123	+26	16	+113	6,9	10,5	5,2	6,5
Peyruis	+19,8	+337	154	153	+336	8,6	10,4	11,1	10,4
Les Mées	+14,3	+326	211	199	+314	8,8	10,9	13,2	10,3
Malijai	+7,9	+125	176	107	+56	12,6	13,5	8,2	8,2
Volonne	+6,0	+78	103	127	+102	8,2	9,6	11,6	11,8
l'Escale	+16,0	+152	88	75	+139	13,3	10,9	8,6	9,3
Carrefour Total	+4,9	674	1.171	1.016	+519	-	-	-	-
TOTAL 04	+9,9	+11.815	+11.869	+11.004	+10.950	10,5	11,9	11,7	11,1

(Histogramme)



Deux exceptions :

- Malijai dont la variation naturelle est supérieure (+69 de 1982 à 1990) à son solde migratoire (+56 de 1982 à 1990)

- Château Arnoux dont le solde migratoire est négatif (-541 de 1982 à 1990) et la variation naturelle positive (+ 74 de 1982 à 1990)

LE TAUX DE NATALITE : progression de la natalité

Le taux de natalité augmente nettement sur le carrefour mais reste dans l'ensemble en dessous de la moyenne départementale 11,9% de 1982-1990

Montfort , Peyruis, les Mées enregistrent la plus forte progression, en particulier pour Montfort + 3,6 points de la période 1975-1982 à 1982-1990 et les Mées + 2,1 points sur la même période pour Château Arnoux.

Le solde migratoire et le taux de natalité traduisent la forte attractivité des communes environnant l'échangeur de Peyruis (Peyruis, Montfort, les Mées).

LE TAUX DE MORTALITE : le vieillissement de la population

Sur l'ensemble du département le taux de mortalité s'est légèrement ralenti par contre les communes du carrefour enregistrent une évolution sensiblement différente. Sur sept communes quatre voient leur taux progresser sur la période de 1975-1982 à 1982-1990. Château Arnoux + 1,2 point ; Montfort + 1,3 ; Volonne +0,2 ; L'Escale + 0,7 . Seules deux communes voient leur taux se ralentir sensiblement sur la même période : Peyruis -0,7 ; les Mées - 2,9

Le taux de Malijai reste stable.

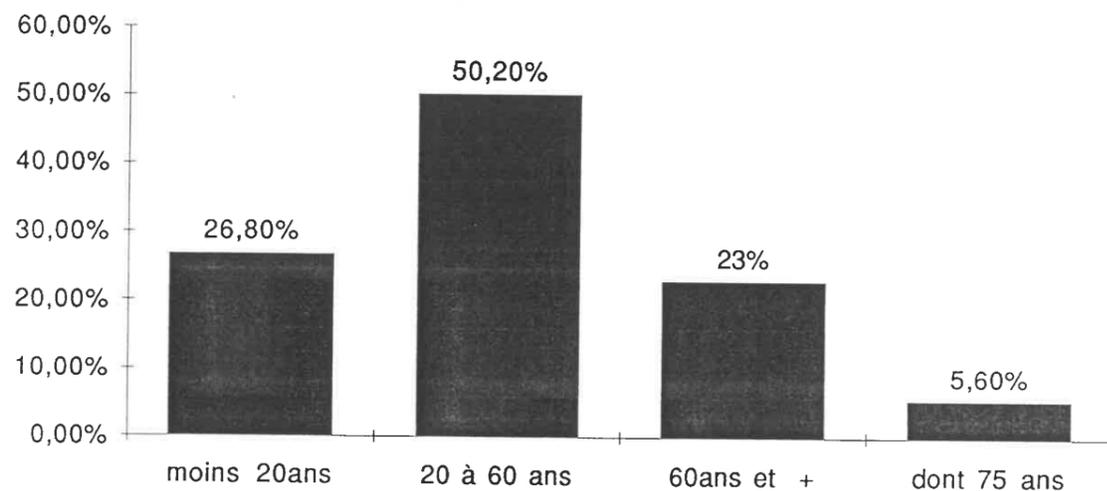
Cette tendance traduit le vieillissement de la population malgré l'attractivité de ce secteur.

DECOUPAGE DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE

	- de 20 ans		20-60 ans		60 ans et +		dont 75 ans		TOTAL
Chât.Arnoux	1.645	29,4%	3.138	56,1%	814	14,5%	217	3,9%	5.597
Montfort	76	29,4%	139	53,9%	43	16,7%	15	5,8%	258
Peyruis	457	27,0%	829	48,9%	409	24,1%	130	7,7%	1.695
Les Mées	576	25,3%	1.176	51,7%	524	23,0%	198	8,7%	2.276
Malijai	510	32,4%	821	52,2%	243	15,4%	74	4,7%	1.574
Volonne	335	25,6%	660	50,3%	316	24,1%	119	9,1%	1.311
L'Escale	281	29,7%	500	52,9%	164	17,4%	64	6,8%	945
Carrefour Total	3.880	26,8%	7.263	50,2%	3.330	23,0%	817	5,6%	14.473

INSEE recensement 1982

POPULATION CARREFOUR TOTAL PAR TRANCHE D'AGE



Le découpage de la population par tranche d'âge sur le secteur de la Durance-Bléone témoigne également du vieillissement de la population. En effet, la part des 60 ans et plus se rapproche de celle des moins de 20 ans.

Cette tendance devrait s'inverser si la forte attractivité enregistrée se poursuit ainsi que l'évolution positive du taux de Natalité.

D'autant plus que trois communes du secteur affichent une pyramide des âges des plus positives : Montfort, Malijai, l'Escale.

Toutes les trois possèdent une population de moins de 20 ans supérieure à 29 % en particulier Malijai 32,7%, et une population de plus de 60 ans inférieure à 18%. Là encore Malijai se distingue avec 15,4%

Les trois communes regroupent également une population en âge de travailler supérieure à la moyenne du carrefour soit plus de 52 %

CONCLUSION

L'évolution positive de la population du carrefour provient de sa forte attractivité en raison du bassin d'emploi de Château-Arnoux avec ATOCHEM et de l'A.51 et en particulier de son échangeur à Peyruis a favorisé le développement des communes limitrophes.

Ce développement s'est effectué au détriment du pôle urbain de Château Arnoux.

La progression du taux de natalité témoigne d'une arrivée de population jeune. Cet apport n'a toutefois pas permis pour l'instant d'enrayer le vieillissement progressif de la zone.

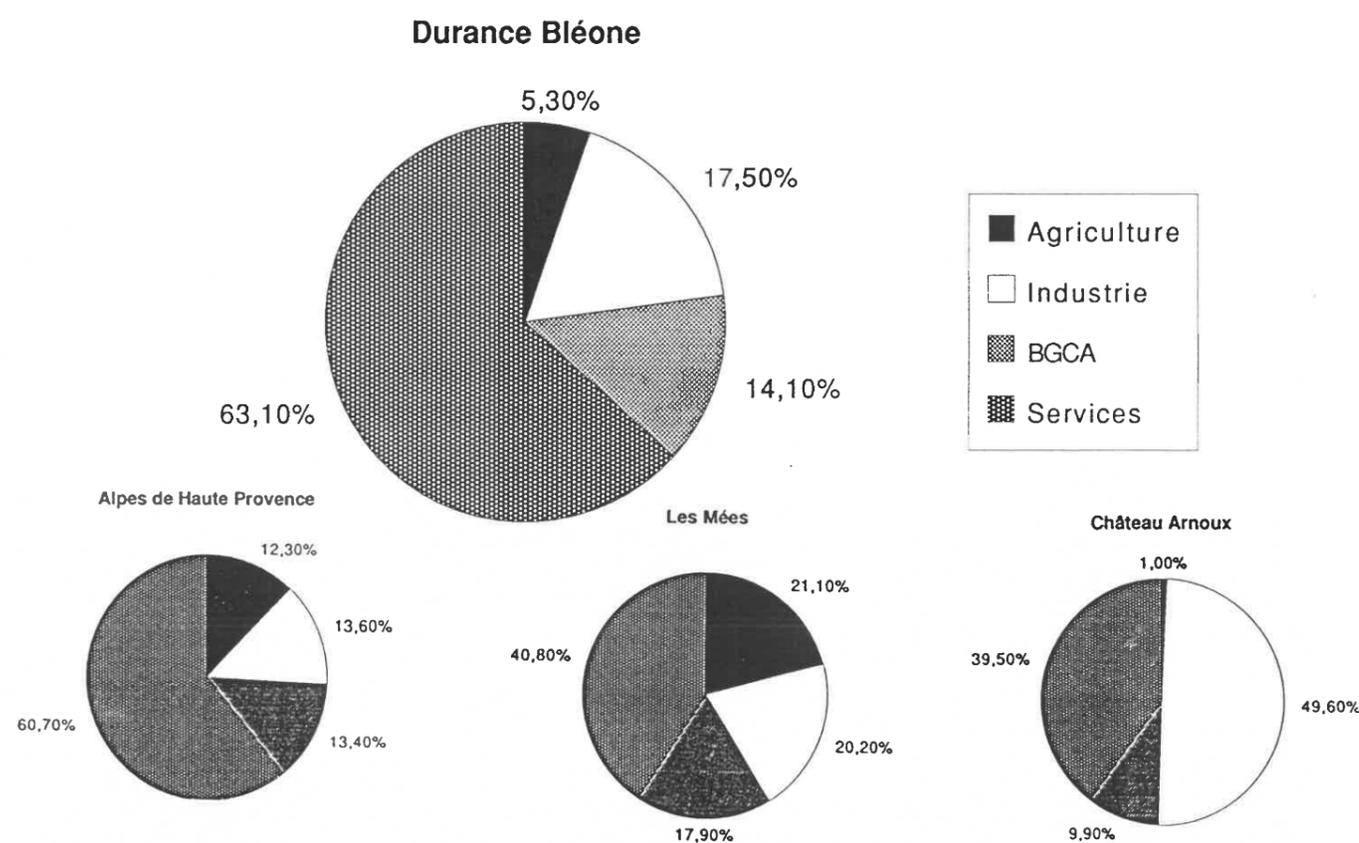
IV.2. EVOLUTION ECONOMIQUE DU SECTEUR : un tissu industriel fragile

POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI PAR ACTIVITE ECONOMIQUE

	Durance-Bléone * de (Sisteron à Digne à Manosque)	Château-Anoux	Les Mées	Alpes de haute Provence
Agriculture	5,3 %	1,0 %	21,1 %	12,3 %
Industrie	17,5 %	49,6 %	20,2 %	13,6 %
B.G.C.A.	14,1 %	9,9 %	17,9 %	13,4 %
Commerce	11,7 %	8,1 %	9,9 %	10,0 %
Transport - Télécom	4,4 %	3,4 %	4,0 %	4,4 %
Services marchand	24,0 %	14,9 %	20,6 %	24,8 %
Services non marchands	23,1 %	13,1 %	6,3 %	21,4 %

INSEE 1982

(*) le périmètre Durance-Bléone s'étale de Manosque à Sisteron via Digne.



Château Arnoux et son bassin sont dominés par l'activité industrielle. La présence d'Atochem en est la principale raison.

Cette usine produit essentiellement du chlore et des produits dérivés (VCM, PVC, Solvants). Les restructurations successives ont abouti à une diminution du nombre d'emplois.

En 1986, l'entreprise passait de 2000 personnes à 1400.

Actuellement, elle emploie environ 1.220 personnes plus de 200 à 300 personnes appartenant à d'autres entreprises travaillant sur place en permanence pour ATOCHEM.

Cette évolution a soulevé le problème de la dépendance économique du secteur et donc de sa fragilité.

ATOICHEM a permis le développement d'une multitude d'entreprises sous-traitantes qui sont les premières touchées par les difficultés économiques d'ATOICHEM. Il est par conséquent impératif de mettre en place un nouveau tissu industriel créateur d'emplois et favorisant la mise en place de nouvelle synergie économique.

Le nombre de grandes entreprises recensées par l'INSEE au 1er Janvier 1985 témoigne de cette dépendance :

Communes	Entreprises	Activités	Effectifs
Château Arnoux	ATOICHEM	Industrie chimique de base organique	1500 à 2000
	ONATRA	Transports routiers de marchandises en zone longue	500 à 1000
Malijai	COLOMBERO	Éxtraction de sables et de graviers d'alluvions	50 à 100

Même si l'industrie est prépondérante, l'agriculture n'en occupe pas moins une place non négligeable dans le secteur.

POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI

	Malijai	Escale	Volonne	Montfort	Peyruis	Les Mées
Agriculture	3,4 %	7,0 %	7,9 %	5,0 %	6,3 %	21,1 %

INSEE 1982

La commune des Mées regroupe 21,1 % d'agriculteurs. Les terres agricoles des Mées sont réputées pour leur qualité.

Les principales caractéristiques de l'agriculture dans le secteur :

Superficies et productions

- 1/3 du sol est occupé par l'agriculture. La vocation agricole de 6 communes sur les 7 du Carrefour est très affirmée :

- le quart de la production de céréales de 2 vallées.
- le tiers des vergers
- un élevage ovin non négligeable.

- Les Mées et Peyruis possèdent 17 % des vergers sur le département.

- La production céréalière est bien répartie sur les 6 communes.

Si la production ovine est négligeable par rapport à celle du département (n'intervient que pour 15 % sur les deux vallées, les troupeaux de Malijai et des Mées réunissent sur la rive gauche de la Durance plus de 2.700 têtes, ce qui constitue un cheptel encore important qu'ont peut chiffrer à 1.350.000 Francs.

Population

- 11 % des habitants du Carrefour (en décomptant Château Arnoux) vivent directement de l'exploitation des terres agricoles, sur 385 exploitations. Avec les effets induits, fournitures, approvisionnement, achats commerces et services, c'est le quart de la population qui vit de l'activité agricole du Carrefour.

- Le taux de motorisation est identique à celle des 2 vallées (1 tracteur pour 8,7 ha de terre cultivables) contre 1 pour 12 dans le département.

Le contexte économique du bassin d'emploi de château Arnoux connaît certaines faiblesses :

Il s'agit le plus souvent de faiblesses structurelles qui appellent des réponses à long terme :

- le volume de la population reste faible et la structure démographique paraît peu favorable (population vieillissante et niveau de formation insuffisant),

- l'activité économique fonctionne en quasi autarcie et en liaison directe avec Atochem. Hormis les sous-traitants de l'usine, peu d'entreprises présentent un réel potentiel de développement. Si l'artisanat ne présente pas de caractéristiques majeures, le commerce de proximité doit faire face à des difficultés importantes qui s'appliquent aussi bien par un manque de dynamisme que par la concurrence des grandes surfaces.

Les activités de services concernent quasi exclusivement les services aux particuliers,

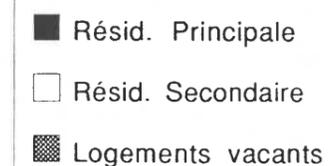
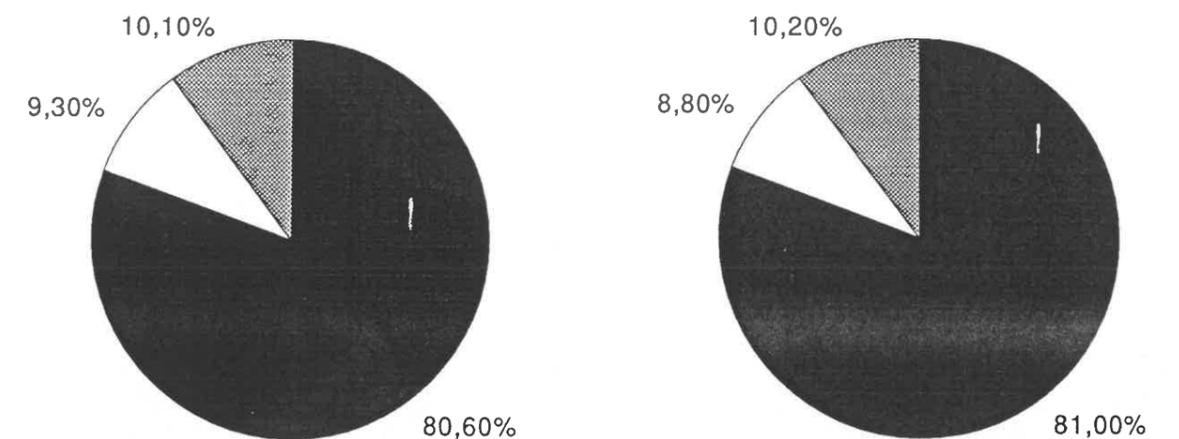
sauf cas précis. Le Carrefour sur le court terme ne peut être attractif pour les services aux entreprises,

- le marché de l'emploi reste peu dynamique. La population active évolue peu, le taux de chômage reste à peu près comparable à la moyenne départementale ce qui s'explique avant tout par l'émigration des populations jeunes,

IV 3. PARC DE LOGEMENT : une forte progression des résidences principales

	RESIDEN. PRINCIPALES			RESIDEN. SECONDAIRES			LOGEMENTS VACANTS		
	1982	1990	T. Δ	1982	1990	T. Δ	1982	1990	T. Δ
Chât. Arnoux	2.001	2.097	+ 4,8	125	146	16,8	212	222	4,7
Montfort	87	135	+55,2	14	12	-14,3	5	10	100
Peyruis	630	791	+25,6	79	85	+7,6	80	82	2,5
Les Mées	818	981	+19,9	164	177	7,9	112	191	70,5
Malijai	487	575	+18,1	44	34	-22,7	66	60	-9,1
l'Escale	321	406	+26,5	54	58	7,4	47	42	-10,6
Volonne	488	561	+15,0	77	93	20,8	87	88	1,1
Total Carrefour	4.832	5.546	+14,8	557	605	8,6	609	695	14,1
04	44.446	52.234	+17,5	-	32.924			7.210	

EVOLUTION PARC DE LOGEMENT 1982 EVOLUTION PARC DE LOGEMENT 1990



Le parc du logement sur le carrefour Durance Bléone enregistre les caractéristiques suivantes : une évolution à peu près identique des résidences principales + 14,8 % de 1982 à 1990 et des logements vacants + 14,1 % de 1982 à 1990, et une légère augmentation des résidences secondaires.

Les résidences principales :

Les communes qui enregistrent le plus fort développement de leur parc sont Montfort avec 55,2 %, l'Escaze avec 26,5 % et Peyruis avec 25,6 %.

Les autres communes les Méas, Malijai et Volonne enregistrent une progression de 15 à 20 %. Seule Château Arnoux connaît une évolution plus faible + 4,8 %.

Cependant, elle bénéficie d'une capacité d'accueil qui permet d'avoir un rayonnement relativement important.

Les résidences secondaires

Le parc de résidences secondaires n'a que faiblement progressé de 1982 à 1990 + 8,6%. Sa part dans le parc de logement a sensiblement diminué + 9,3% en 1982 pour 8,8% en 1990. La vocation touristique de la zone n'est pas très développée. Cette fonction est plutôt réservée aux stations de sport d'hiver situées plus au Nord.

Les logements vacants

La progression des logements vacants est importante. Sa part dans l'ensemble du parc de logement s'élève à 10,2% pour 7,8% sur l'ensemble du département en 1990. Les communes les plus touchées par ce phénomène sont Montfort de 1982 à 1990. Le nombre des logements vacants double, les Méas + 70,5% de 1982 à 1990.

Château Arnoux enregistre une progression équivalente pour les résidences principales et les logements vacants.

Les autres communes connaissent soit une faible progression Peyruis, Volonne, soit un recul Malijai - 9,1%, l'Escaze - 10,6% (de 1982 à 1990).

Conclusion

Malgré les diverses politiques d'habitat menées sur le carrefour, création de lotissements, réalisation d'OPAH et la forte progression des résidences principales, le parc de logement vacant reste relativement élevé.

IV 4. LES EQUIPEMENTS : une forte concentration sur Château Arnoux

Les équipements ont été classés en trois groupes :

- les équipements socio-culturels et de sports et loisirs,
- les équipements commerciaux,
- les équipements d'enseignement

L'objectif étant de déterminer le taux d'équipement des communes du carrefour et les centres attractifs existants et futurs.

a. Les équipements de loisirs et socio-culturels

	EQUIPEMENTS SPORTS ET LOISIRS							EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS						
	Total	PC	PA	TGJ	TPJ	SS	T	C	M	CSC	SF	B	RL	Total
Château Arnoux	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
Peyruis	5		1	1	1	1	1		1	1	1	1		4
Montfort	1				1							1		1
Les Mées	5		1	1	1	1	1		1	1	1	1		4
Malijai	3			1	1		1				1	1	1	3
L'Escale	3			1	1		1		1	1				2
Volonne	4			1	1	1	1				1	1		2
TOTAL	27	1	3	6	7	4	6	1	4	5	5	6	1	22

SOURCE INSEE

D'une manière générale, les communes sont mieux équipées dans le domaine sportif que socio-culturel. Elles sont pratiquement toutes équipées en terrain grands jeux et petits jeux et en tennis. Elles possèdent pratiquement toutes une salle des Fêtes et une Bibliothèque.

Seule, la commune de Château Arnoux possède un cinéma en fonction.

L'essentiel des équipements attractifs se situent sur Château Arnoux lui attribuant ainsi un rayonnement sur l'ensemble du carrefour.

Les projets à venir permettront de diversifier les centres d'intérêts.

La commune de l'Escale désire renforcer l'aménagement du complexe sportif existant, comportant un terrain de foot et deux courts de tennis. Elle a également pour objectif la mise en place de chemins communaux et de grandes randonnées.

La commune des Mées va aménager une aire de repos aux pieds des pénitents qui comportera un pavillon avec film vidéo, une aire de pique-nique et des jeux pour enfants. D'autre part, elle compte racheter l'ancien hôpital et installer au rez de chaussée une salle polyvalente (Polo + Bibliothèque)

La commune de Volonne a pour projet la réalisation d'une importante zone de loisirs sur les abords du barrage de l'Escale. Ce projet devrait permettre de renforcer l'attractivité touristique du carrefour et offrir à la population locale de nouvelles possibilités de détente et de loisirs.

La commune de Château-Arnoux a mis en place tout un programme pour compléter et renforcer ses équipements.

Ce programme comporte :

- . une salle de spectacle au centre Simone Signoret
- . un projet de base de loisirs aux abords du lac, favorisant la fonction touristique de la commune.
- . trois équipements de haut niveau dont l'objectif est d'assurer l'organisation d'évènements sportifs :

- une salle de gymnase avec une tribune de 400 places, un mur d'escalade et une ciblerie,
- un boulodrome couvert comportant 32 jeux de boules dont 12 jeu national, 12 jeu provençal,
Situés à proximité de la piscine municipale, ils constitueront le complexe sportif le plus important du district, voire du département.
- la création d'un centre de formation de haut niveau de vol à voile (CFHN). Cet équipement devrait avoir un impact national et international. Un projet d'habitat léger de loisirs pour les adeptes du vol à voile vient compléter ce complexe.

LES EQUIPEMENTS SPORTS ET LOISIRS

PC	Piscine couverte
PA	Piscine de plein air
TGJ	Terrain de grands jeux
TPJ	Terrain de petits jeux
SS	Salle de sport
T	Tennis (le nombre de courts ne sont pas répertoriés)

LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

C	Cinéma (en fonction uniquement)
M	Ecole de Musique (cours de musique)
CSC	Centre socio-culturel foyer
SF	Salle des Fêtes
B	Bibliothèque
RL	Radio locale

CONCLUSION

Dans les années à venir, le rayonnement socio-culturel et sportif de Château Arnoux se renforcera.

Les deux projets sur la retenue d'eau de l'Escale sont les prémices de la constitution d'un véritable pôle de développement touristiques.

b. Les équipements commerciaux

	Services et commerces alimentaire de détail	Services et commerces non alimentaires de détail	TOTAL
Château Arnoux	18	20	38
Montfort	0	0	0
Peyruis	6	3	9
Les Mées	10	9	19
Malijai	3	3	6
l'Escale	3	0	3
Volonne	7	3	10
Carrefour	49	38	87

Source INSEE

La classification Services et commerces alimentaires de détail comporte : hypermarché, supermarché, alimentation générale, boulangerie, boulangerie pâtisserie.

La classification Services et Commerces non alimentaires de détail : salon de coiffure, magasin de vêtements, magasin de chaussures.

Parmi les deux groupes d'équipements commerciaux, les services et commerces alimentaires de détail sont en plus grand nombre sur l'ensemble du carrefour.

Château Arnoux est le principal centre de distribution, elle possède entre autre un supermarché.

La commune de Malijai un "Genty" et les Mées un "Intermarché"

Montfort ne possède aucun équipement commercial et l'Escale uniquement des services et commerces de détail.

Malgré la forte concentration d'équipements commerciaux sur Château-Arnoux, cela ne suffit pas puisque la chambre de commerce et de l'industrie a répertorié les communes de Sisteron, Manosque, Digne comme centre complémentaire d'alimentation en équipements divers.

Cette diversification des centres d'approvisionnement implique de multiples déplacements. Le carrefour est un espace éclaté entre diverses zones d'attraction.

c. L'enseignement

	MATERNELLE		PRIMAIRE		COLLEGE		Centre de Format.Profess. pour adulte
	Nbre	Effectifs	Nbre	Effectifs	Nbre	Effectifs	
Château Arnoux	1	228	1	301	1	591	
Montfort	1	?	1	?			
Peyruis	1	90	1	150			
Les Mées	1	100	1	20			
Malijai	1	71	1	130			1 en projet
l'Escale	1	59	1	70			
Volonne	1	57	1	91			
TOTAL	7	605	7	762	1	591	1

Source INSEE + Contact téléphonique auprès des communes

Les écoles maternelles et primaires sont bien représentées sur l'ensemble du carrefour. Il n'existe qu'un seul collège sur Château Arnoux desservant toutes les communes environnantes. Le collège contient actuellement 591 effectifs, il pourrait s'agrandir d'une cinquantaine d'élèves.

La commune de Peyruis prévoit pour l'an prochain 120 élèves de plus et donc la création d'une nouvelle classe.

D'une manière générale l'ensemble de ces équipements suffisent aux besoins actuels mais ils s'avèreraient trop juste lors d'une forte augmentation de population.

Il est à noter une opération intéressante sur la commune de Malijai à savoir : la création d'un centre de formation professionnelle pour adulte, les enseignements porteront sur le secrétariat, l'informatique, la comptabilité.

Un élargissement des enseignements est déjà envisagé.

Le niveau de formation sur le secteur est relativement faible aussi cette initiative pourrait être le point de départ d'un programme plus global sur l'ensemble de la zone.

Le carrefour Durance-Bléone possède les atouts nécessaires pour assurer son futur développement économique :

- L'essor démographique cumulé à celui de son parc de résidences principales témoignent de sa forte attractivité,
- La présence d'une puissante structure industrielle, même si celle-ci a connu un passage difficile,
- Un potentiel agricole de qualité,
- De nombreux projets d'envergure qui devraient renforcer son rayonnement touristique,
- Un pôle urbain fort représentant le moteur du carrefour : Château Arnoux.

Parallèlement à ces atouts, le secteur est doté de quelques points faibles :

- Les équipements commerciaux et culturels ne sont pas suffisants, amenant la population locale à se déplacer fréquemment. C'est un secteur éclaté entre diverses zones d'attraction : Manosque-Sisteron-Digne.
- Un niveau de formation peu élevé
- Un tissu industriel dépendant d'ATOCHEM.

V. CONTEXTE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

V.1. LES DOCUMENTS D'URBANISME

a. Le foncier

La ZAC de la Cassine s'étend sur environ 88 hectares et se divise en 28 propriétaires dont deux en possèdent la plus grande partie à savoir la mutuelle chirurgicale de Paris environ 39 hectares et Monsieur Lucien GAL, environ 25 hectares(cf annexe pour le parcellaire).

b. Le POS

Le projet de POS de la commune de Peyruis a été arrêté par délibération du Conseil Municipal le 25 Juin 1990. Il a été soumis à enquête publique le 4 mars 1991 au 6 avril 1991. La procédure suit son cours.

Le projet de POS de Peyruis prévoit sur le lieu dit de la Sève une zone NA et une zone NAe 1 destinées à recevoir des activités. Les constructions y seront admises dans le cadre d'une procédure de ZAC.

Le secteur de la Sève fait partie du périmètre d'une ZAD (Zone d'aménagement différenciés) créée par arrêté préfectoral du 6 avril 1990. Cette ZAD englobe également le domaine de la Cassine et le massif boisé qui le surplombe.

c. Les servitudes d'utilité publique

Le périmètre du parc industriel de la Cassine est soumis à quatre types de servitude dont deux sont situées en bordure périphérique.

- au Nord longeant la RN.96 passe une ligne de télécommunication téléphoniques et télégraphiques.

- La majeure partie du terrain est soumise à un dégagement aérien. Cette servitude provient de la présence de l'aérodrome de Saint Auban situé à proximité. Cette servitude s'étale de l'A.51 vers la D4a, et nécessite un dégagement aérien allant de 505 m d'altitude à 555 m (confère plan ci-après).

- Au sud, le périmètre du parc industriel de la Cassine est bordé par la voie ferrée Marseille-Grenoble.

- En limite Sud du périmètre traverse le gazoduc de Transéthylène.

Le gazoduc d'Éthylène Transéthylène, considéré comme un transport de produit chimique par canalisation, est réglementé par la loi du 29 juin 1965 et son décret du 18 octobre 1965.

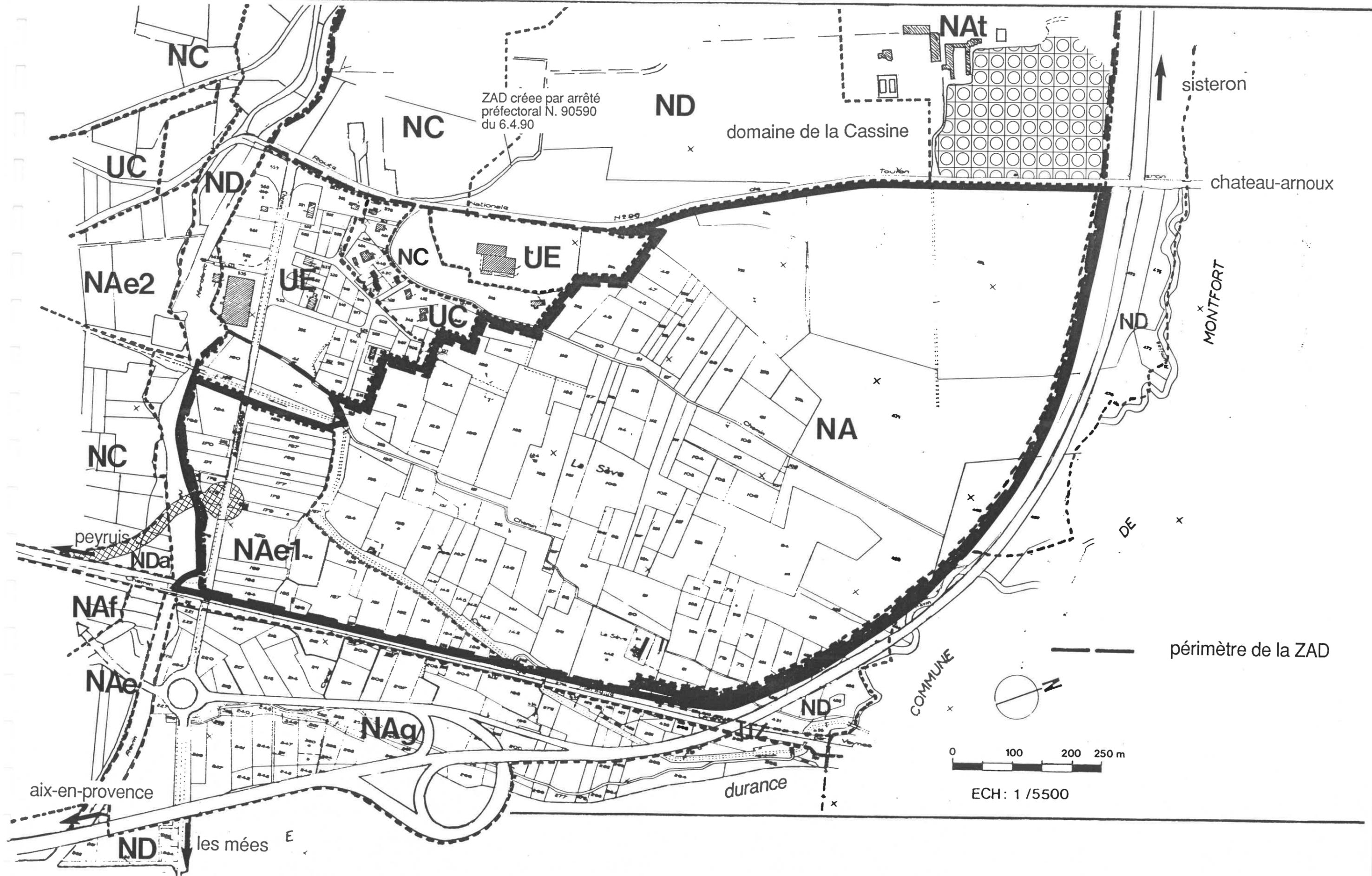
Il a été déclaré d'intérêt général par décret du 8 septembre 1967.

La canalisation de transéthylène représente la contrainte la plus importante du site. Une réglementation précise existe pour tous travaux s'effectuant à proximité du gazoduc. Les mesures sont décrites et cartographiées dans la partie "III Impacts et Mesures compensatoires".

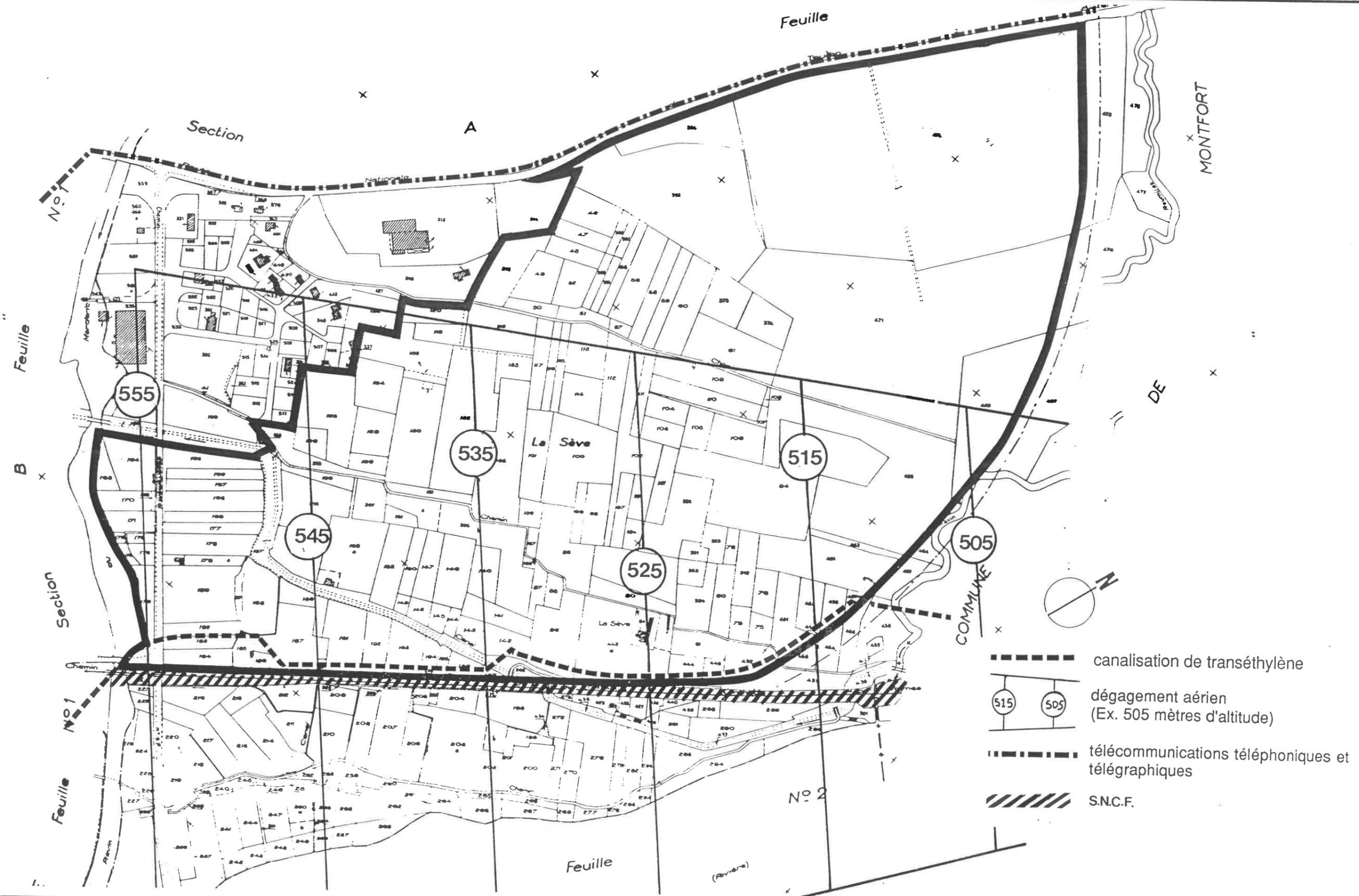
Cette canalisation démarre à Lavéra (Berre) et passe par Saint Auban pour alimenter l'usine d'ATOCHEM. Elle fait 130 Kms de long et est ensevelie à 0,80 m de profondeur et possède les caractéristiques suivantes :

Diamètre	: 10 pouces 273 mm
Epaisseur	: 5.56 catégorie 2
Constitution	: acier grade B

plan d'occupation des sols



servitudes d'utilité publique



- canalisation de transéthylène
- dégagement aérien (Ex. 505 mètres d'altitude)
- télécommunications téléphoniques et télégraphiques
- S.N.C.F.

